

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Néopentylglycol  
10470

Version / révision 5.02  
Remplace la version 5.01\*\*\*

Date de révision 30-mars-2023  
Date d'émission 30-mars-2023

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Identification de la substance  
ou de la préparation

# Néopentylglycol

Nom Chimique 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol  
No.-CAS 126-30-7  
N°CE 204-781-0  
Numéro d'enregistrement  
(REACH) 01-2119480396-30

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Intermédiaire  
Préparation  
Distribution de substance  
substances chimiques de laboratoire  
polymérisation  
Revêtements  
Applications pour les routes et les constructions

Utilisations déconseillées aucun(e)

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la  
société/entreprise **OQ Chemicals GmbH**  
Rheinpromenade 4A  
D-40789 Monheim  
Germany

Informations sur le produit Product Stewardship  
FAX: +49 (0)208 693 2053  
email: sc.psq@oq.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence +44 (0) 1235 239 670 (UK)  
accessible 24/7

Numéro de téléphone des  
services d'urgence locaux +33 1 72 11 00 03 (FR)  
accessible 24/7

Nationale téléphone en cas  
d'urgence Centre Antipoison et de Toxicovigilance  
+33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA numéro INRS)  
accessible 24/7

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Néopentylglycol  
10470

Version / révision

5.02

**Cette substance est classée et étiquetée (CLP) selon la directive 1272/2008/CE et ses amendements**

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1, H318

## Indications complémentaires

Le texte explicite des mentions des dangers et les marquages de danger complémentaires figurent en annexe 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Marquage selon la directive 1272/2008/CE avec compléments (CLP).

### Symboles de danger



### Mot d'avertissement

**Danger**

### Déclarations de risque

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

### Consignes de sécurité

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

## 2.3. Autres dangers

La poussière peut former avec l'air un mélange explosif  
Des composants du produit peuvent être absorbés par inhalation et par ingestion

### Évaluation PBT et VPVB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB)

### Évaluations des perturbateurs endocriniens

La substance ne figure pas sur la liste des substances candidates conformément à l'art. 59(1) de REACH. La substance n'a pas été évaluée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux règlements 2017/2100/UE ou 2018/605/UE.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

| Nom Chimique                 | No.-CAS  | REACH-No         | 1272/2008/EC     | Concentration (%) |
|------------------------------|----------|------------------|------------------|-------------------|
| 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol | 126-30-7 | 01-2119480396-30 | Eye Dam. 1; H318 | > 99,0            |

Le texte explicite des mentions des dangers et les marquages de danger complémentaires figurent en annexe 16.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Néopentylglycol  
10470

Version / révision

5.02

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Inhalation

Garder tranquille. Bien aérer. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

#### Peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

#### Yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Un examen médical immédiat est requis.

#### Ingestion

Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes principaux

Toux.

#### Risque particulier

irritation pulmonaire.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Conseils généraux

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Le secouriste doit se protéger.

Traiter de façon symptomatique. En cas d'ingestion, irriguer l'estomac en utilisant en plus du charbon actif.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), eau pulvérisée

#### Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les émanations gazeuses dangereuses produites par la combustion incomplète peuvent être constituées par:  
monoxyde de carbone (CO)  
dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

La poussière peut former avec l'air un mélange explosif

### 5.3. Conseils aux pompiers

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Néopentylglycol  
10470

Version / révision

5.02

## Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

L'équipement du pompier doit comprendre un appareil respiratoire autonome et un équipement anti-feu complet approuvés par le NIOSH ou conformes à la norme EN 133).

## Mesures de lutte contre l'incendie

Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Endiguer et collecter l'eau d'extinction. Éloigner les personnes du feu et rester dans le vent.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence: Équipement de protection individuelle, voir paragraphe 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Pour le personnel de sauvetage : voir Équipement de protection individuelle au chapitre 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une fuite ou un déversement supplémentaire. Ne pas déverser le produit dans l'environnement aquatique sans prétraitement (installation avec traitement biologique).

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de confinement

Stopper le flux de matière (si c'est possible sans danger) en prenant les mesures de sécurité nécessaires. Recueillir la matière répandue si possible.

#### Méthodes de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique. Éviter toute formation de poussière. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques).

### 6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuelle, voir paragraphe 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

D'autres informations peuvent être contenues dans les scénarios d'exposition correspondants en annexe de cette fiche de données de sécurité.

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Éviter toute formation de poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

#### Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Néopentylglycol  
10470

Version / révision

5.02

## Remarques concernant la protection de l'environnement

Voir chapitre 8 : Limitation et surveillance de l'exposition environnementale.

## Produits incompatibles

oxydants forts

## 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Risque d'explosion de poussière à l'état de poudre cristalline fine. La poussière peut former avec l'air un mélange explosif. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Si un feu se déclare au voisinage du produit, refroidir d'urgence les récipients par vaporisation d'eau. Mettre à terre et relier les conteneurs lors de transvasements.

### Mesures techniques/Conditions de stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Protéger de l'humidité.

### Classe de température

T2

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Intermédiaire

Préparation

Distribution de substance

substances chimiques de laboratoire

polymérisation

Revêtements

Applications pour les routes et les constructions

Vous trouverez des informations relatives aux champs d'application particuliers en annexe de cette fiche de données de sécurité

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition Union Européenne

Pas de limites d'exposition établies

#### Limites d'exposition France

##### INRS

| Nom Chimique   | VRC/VME<br>(mg/m <sup>3</sup> ) | VRC/VME<br>(ppm) | VRC/VLE<br>(mg/m <sup>3</sup> ) | VRC/VLE<br>(ppm) | VRV/VME<br>(mg/m <sup>3</sup> ) | VRV/VME<br>(ppm) |
|--|---------------------------------|------------------|---------------------------------|------------------|---------------------------------|------------------|
| Poussières réputés sans effet spécifique, Fraction inhalable<br>CAS: - | 10                              |                  |                                 |                  |                                 |                  |
| Poussières réputées sans   | 5                               |                  |                                 |                  |                                 |                  |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Néopentylglycol  
10470

Version / révision

5.02

|   |  |  |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|--|--|
| effet spécifique, Fraction alvéolaire<br>CAS: - |  |  |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|--|--|

## Note

Pour obtenir des détails ou des informations supplémentaires, veuillez consulter le règlement d'original

## DNEL & PNEC

### 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol, CAS: 126-30-7

#### Travailleurs

|   |  |
|---|--|
| DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - inhalation          | 35 mg/m <sup>3</sup>                         |
| DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - inhalation | Danger faible (pas de valeur limite dérivée) |
| DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - inhalation               | pas de danger identifié                      |
| DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - inhalation      | pas de danger identifié                      |
| DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - peau                | 10 mg/kg bw/day                              |
| DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - peau       | pas de danger identifié                      |
| DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - peau                     | pas de danger identifié                      |
| DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - peau            | pas de danger identifié                      |
| DN(M)EL - effets locaux - yeux  | Danger moyen (pas de valeur limite dérivée)  |

#### Population

|   |  |
|---|--|
| DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - inhalation          | 8,7 mg/m <sup>3</sup>                        |
| DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - inhalation | Danger faible (pas de valeur limite dérivée) |
| DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - inhalation               | pas de danger identifié                      |
| DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - inhalation      | pas de danger identifié                      |
| DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - peau                | 5 mg/kg bw/day                               |
| DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - peau       | pas de danger identifié                      |
| DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - peau                     | pas de danger identifié                      |
| DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - peau            | pas de danger identifié                      |
| DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - oral                | 5 mg/kg bw/day                               |
| DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - oral       | Danger faible (pas de valeur limite dérivée) |
| DN(M)EL - effets locaux - yeux  | Danger moyen (pas de valeur limite dérivée)  |

#### Environnement

|                                  |                                     |
|----------------------------------|-------------------------------------|
| PNEC eau - eau douce             | 5 mg/l                              |
| PNEC eau - eau salée             | 0,5 mg/l                            |
| PNEC eau - dégagement temporaire | 5 mg/l                              |
| PNEC STP                         | 20 mg/l                             |
| PNEC sédiments - eau douce       | 18,5 mg/kg dw                       |
| PNEC sédiments - eau salée       | 1,85 mg/kg dw                       |
| PNEC Air                         | pas de danger identifié             |
| PNEC sols                        | 0,77 mg/kg dw                       |
| Empoisonnement indirect          | pas de potentiel de bioaccumulation |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Néopentylglycol  
10470

Version / révision

5.02

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Différences par rapport aux conditions de contrôle standard (REACH)

Non applicable.

### Dispositifs techniques de commande adaptés

L'aspiration diffuse et la réduction de l'air sont souvent insuffisants pour limiter l'exposition des employés. En général, une aspiration locale est préférable. Utilisez des appareils antidéflagrants (p. ex. ventilateurs, interrupteurs et terre) dans des systèmes mécaniques de ventilation.

### Équipement de protection individuelle

#### Pratiques générales d'hygiène industrielle

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières ou brouillards. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

#### Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

#### Protection des yeux

lunettes de sécurité à protection intégrale. En plus des lunettes protectrices, porter un masque facial s'il y a un risque de projection sur le visage.

L'équipement doit être conforme à EN 166

#### Protection des mains

Porter des gants de protection. Les recommandations sont énumérées ci-dessous. D'autres matières de protection peuvent être utilisées en fonction de la situation si des informations suffisantes concernant la dégradation et l'infiltration sont disponibles. Si d'autres produits chimiques sont utilisés conjointement avec.

|                             |                        |
|-----------------------------|------------------------|
| <b>Matière appropriée</b>   | caoutchouc nitrile     |
| <b>Évaluation</b>           | selon EN 374: niveau 6 |
| <b>Épaisseur du gant</b>    | env 0,55 mm            |
| <b>Temps de pénétration</b> | > 480 min              |

|                           |  |
|---------------------------|--|
| <b>Matière appropriée</b> | chlorure de polyvinyle                                       |
| <b>Évaluation</b>         | L'information donnée est basée sur des expériences pratiques |
| <b>Épaisseur du gant</b>  | env 0,8 mm   |

#### Protection de la peau et du corps

vêtements étanches. Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

#### Protection respiratoire

appareil respiratoire avec filtre P3. Masque complet avec filtre susmentionné suivant les exigences utilisées par les fabricants ou appareil respiratoire indépendant. L'équipement doit être conforme à EN 136 ou à EN 140 et EN 143.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Si possible, utiliser des appareillages fermés. Lorsque le dégagement de produit ne peut être évité, celui-ci doit être aspiré au point de sortie. Respecter les limites d'émission, le cas échéant prévoir la décontamination des émissions gazeuses. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. En cas de dégagement de grandes quantités de produit dans l'atmosphère ou d'infiltration dans les cours d'eau, le sol ou les canalisations, contacter les autorités compétentes.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Néopentylglycol  
10470

Version / révision

5.02

## Conseils supplémentaires

Vous trouverez de plus amples détails sur cette substance dans le dossier Enregistrement en cliquant sur le lien suivant: <http://echa.europa.eu/information-on-chemicals/registered-substances>. Vous trouverez des informations relatives aux restrictions de dissémination particulières en annexe de cette fiche de données de sécurité.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|   |   |
|---|---|
| État physique   | cristallisé flocons   |
| Couleur   | blanc   |
| Odeur   | douce   |
| Seuil olfactif  | donnée non disponible   |
| Point de fusion/point de congélation  | 128 °C  |
| Méthode   | DIN 53171   |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 208,5 °C @ 1013 hPa   |
| Méthode   | DIN 53171   |
| Inflammabilité  | Même si le produit n'est pas classé comme inflammable, il peut prendre feu ou être enflamé. |
| Limite inférieure d'explosivité   | 1,1 Vol %   |
| Limite supérieure d'explosivité   | 11,4 Vol %  |
| Point d'éclair  | 107 °C  |
| Méthode   | coupelle fermée   |
| Température d'auto-inflammabilité   | 375 °C  |
| Température de décomposition  | donnée non disponible   |
| pH  | non applicable  |
| Viscosité cinématique   | 6,213 mm <sup>2</sup> /s @ 139 °C   |
| Solubilité  | 830 g/l @ 20 °C, dans l'eau   |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)                           | 0 @ 25 °C (77 °F) OECD 117  |

| Pression de vapeur | Valeurs [hPa] | Valeurs [kPa] | Valeurs [atm] | @ °C | @ °F | Méthode  |
|--------------------|---------------|---------------|---------------|------|------|----------|
|                    | 0,03          | 0,003         | < 0,001       | 20   | 68   | OECD 104 |
|                    | 6,9           | 0,69          | 0,007         | 90   | 194  | OECD 104 |
|                    | 88            | 8,8           | 0,087         | 140  | 284  | OECD 104 |

| Densité et/ou densité relative | Valeurs | @ °C | @ °F | Méthode  |
|--------------------------------|---------|------|------|----------|
|                                | 1,035   | 20   | 68   | OECD 109 |

Densité de vapeur relative donnée non disponible

### Caractéristiques des particules

#### Granulométrie

| Fraction µm |            |
|-------------|------------|
| < 200       | 97         |
| < 125       | 57         |
| < 71        | 16         |
| < 51        | 9          |
| Médian      | M = 120 µm |

### 9.2. Autres informations



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Néopentylglycol  
10470

Version / révision

5.02

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <b>Dangers d'explosion</b>         | Ne s'applique pas étant donné que la substance n'est pas explosive et ne dispose pas de groupes fonctionnels correspondants     |
| <b>Propriétés comburantes</b>      | Ne s'applique pas étant donné que la substance n'a pas d'effet oxydant et ne dispose pas de groupes fonctionnels correspondants |
| <b>Poids moléculaire</b>           | 104,15  |
| <b>Formule moléculaire</b>         | C <sub>5</sub> H <sub>12</sub> O <sub>2</sub>   |
| <b>Énergie minimale d'ignition</b> | 150 mJ < E min. < 260 mJ avec inductance  |
| <b>log K<sub>oc</sub></b>          | 0,019 @ 25°C (77 °F) calculé  |
| <b>Masse volumique apparente</b>   | ~ 500 kg/m <sup>3</sup> @ 20 °C (68 °F)   |
| <b>Tension de surface</b>          | 72 mN/m (1 g/l @ 20°C (68°F)), OECD 115   |
| <b>Vitesse d'évaporation</b>       | donnée non disponible   |

hygroscopique. La poussière peut former avec l'air un mélange explosif.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

La capacité de réaction du produit correspond à celle de la classe de substance, comme typiquement décrite dans les manuels d'instruction du domaine de la chimie organique.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

La poussière peut former avec l'air un mélange explosif.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter tout contact avec la chaleur, les étincelles, les flammes et les décharges statiques. Eviter toute source d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

**Voies d'exposition probables** Ingestion, Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux

| Toxicité aiguë                          |             |                             |                   |          |
|---|-------------|-----------------------------|-------------------|----------|
| 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol (126-30-7) |             |                             |                   |          |
| Voies d'exposition                      | Point final | Valeurs                     | Espèce            | Méthode  |
| Oral(e)                                 | LD50        | > 6400 mg/kg                | rat, mâle/femelle | OECD 401 |
| Oral(e)                                 | LD50        | 6920 mg/kg                  | rat, mâle/femelle | OECD 401 |
| Inhalation                              | LC0         | 140 mg/m <sup>3</sup> (8 h) | rat, mâle/femelle | OECD 403 |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Néopentylglycol  
10470

Version / révision

5.02

|          |      |              |               |          |
|----------|------|--------------|---------------|----------|
| Dermique | LD50 | > 4000 mg/kg | cochon d'Inde | OECD 402 |
|----------|------|--------------|---------------|----------|

## 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol, CAS: 126-30-7

### Évaluation

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :

Toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Toxicité aiguë par inhalation

### Irritation et corrosion

#### 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol (126-30-7)

| Effets sur l'organe-cible | Espèce | Résultat                     | Méthode  |    |
|---------------------------|--------|------------------------------|----------|----|
| Peau                      | lapin  | Irritation légère de la peau | OECD 404 | 4h |
| Yeux                      | lapin  | irritation sévère            | OECD 405 |    |

## 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol, CAS: 126-30-7

### Évaluation

Les données disponibles ont pour résultat la classification indiquée au paragraphe 2

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :

Irritation de la peau / Corrosion

### Sensibilisation

#### 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol (126-30-7)

| Effets sur l'organe-cible | Espèce | Évaluation      | Méthode  |  |
|---------------------------|--------|-----------------|----------|--|
| Peau                      | souris | non sensibilisé | OECD 429 |  |

## 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol, CAS: 126-30-7

### Évaluation

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :

Sensibilisation cutanée

Il n'existe pas de données sur la sensibilisation des voies respiratoires

### Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

#### 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol (126-30-7)

| Type                  | Dose                | Espèce            | Méthode  |                    |
|-----------------------|---------------------|-------------------|----------|--------------------|
| Toxicité subchronique | NOAEL: 1000 mg/kg/d | rat, mâle/femelle | OECD 408 | Oral(e)            |
| Toxicité subaiguë     | NOAEL: 300 mg/kg/d  | rat, mâle         | OECD 422 | Inhalation Oral(e) |

## 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol, CAS: 126-30-7

### Évaluation

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :

STOT RE

### Cancérogénicité, Mutagénicité, Toxicité reproductrice

#### 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol (126-30-7)

| Type         | Dose | Espèce                                   | Évaluation | Méthode                            |                |
|--------------|------|--|------------|------------------------------------|----------------|
| Mutagénicité |      | Salmonella typhimurium                   | négatif    | OECD 471 (Ames)                    | Étude in vitro |
| Mutagénicité |      | Cellules CHO (ovaire de hamster chinois) | négatif    | OECD 476 (Mammalian Gene Mutation) | Étude in vitro |
| Mutagénicité |      | CHL                                      | négatif    | aberration                         | Étude in vitro |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Néopentylglycol  
10470

Version / révision

5.02

|                                |                    |     |  |                |   |
|--------------------------------|--------------------|-----|--|----------------|---|
|                                |                    |     |  | chromosomique  |   |
| Toxicité reproductrice         | NOAEL 1000 mg/kg/d | rat |  | OECD 422, Oral | Reproduction / Toxicité pour le développement         |
| Toxicité pour le développement | NOAEL 1000 mg/kg/d | rat |  | OECD 414       | Toxicité maternelle<br>Toxicité pour le développement |

## 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol, CAS: 126-30-7

### CMR Classification

Les données disponibles sur les propriétés CMR figurent dans le tableau ci-dessus. Elles ne justifient pas de classification dans la catégorie 1A ou 1B

### Évaluation

Ne relève pas d'effet toxique sur la reproduction ou mutagène dans l'essai sur l'animal  
Lorsqu'il n'y a pas de soupçon particulier, aucune étude oncologique n'est nécessaire

## 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol, CAS: 126-30-7

### Symptômes principaux

Toux.

### Toxicité systémique pour certains organes cibles - Exposition unique

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :  
STOT SE

### Toxicité systémique pour certains organes cibles - Expositions répétées

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :  
STOT RE

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'a pas été identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément à la section 2.3.

## 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol, CAS: 126-30-7

### Effets nocifs divers

Des composants du produit peuvent être absorbés par inhalation et par ingestion.

### Note

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Vous trouverez de plus amples détails sur cette substance dans le dossier Enregistrement en cliquant sur le lien suivant: <http://echa.europa.eu/information-on-chemicals/registered-substances>.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

| Toxicité aiguë pour le milieu aquatique |                    |                    |                                      |
|---|--------------------|--------------------|--------------------------------------|
| 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol (126-30-7) |                    |                    |                                      |
| Espèce                                  | Durée d'exposition | Dose               | Méthode                              |
| Daphnia magna                           | 48h                | EC50: > 500 mg/l   | 84/449/EEC C.2                       |
| Desmodesmus subspicatus                 | 72h                | EC20: > 500 mg/l   | DIN 38412, part 9                    |
| Oryzias latipes                         | 48h                | LC50: > 10000 mg/l | JIS                                  |
| Leuciscus idus(Ide)                     | 48h                | LC0: 10000 mg/l    |                                      |
| Boue activée (domestique)               | 24h                | TTC: 2000 mg/l     | Méthode du tube de fermentation ETAD |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Néopentylglycol  
10470

Version / révision

5.02

| Toxicité à long terme                   |               |                             |         |  |
|---|---------------|-----------------------------|---------|--|
| 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol (126-30-7) |               |                             |         |  |
| Type                                    | Espèce        | Dose                        | Méthode |  |
| mortalité                               | Daphnia magna | NOEC: > 1000 mg/l<br>(21 d) |         |  |

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol, CAS: 126-30-7

#### Biodégradation

80-90 % (28 d), Boue activée, Soins domestiques, aérobique, inadapté, Facilement biodégradable, OECD 301 B.

| Dégradation abiotique                   |   |               |
|---|---|---------------|
| 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol (126-30-7) |   |               |
| Type                                    | Résultat  | Méthode       |
| Hydrolyse                               | Demi-vie (DT50) : t1/2 (pH 4) : 1 yr<br>@ 25°C                                  | OECD 111      |
| Hydrolyse                               | Demi-vie (DT50) : t1/2 (pH 7) : 1 yr<br>@ 25°C                                  | OECD 111      |
| Hydrolyse                               | Demi-vie (DT50) : t1/2 (pH 9) : 1 yr<br>@ 25°C                                  | OECD 111      |
| Photolyse                               | Réaction photochimique avec des radicaux OH<br>Demi-vie (DT50) : 1,851 d @ 25°C | SRC AOP v1.92 |

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

| 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol (126-30-7) |                   |            |
|---|-------------------|------------|
| Type                                    | Résultat          | Méthode    |
| log Pow                                 | 0 @ 25 °C (77 °F) | OECD 107   |
| BCF                                     | < 9               | OECD 305 C |

## 12.4. Mobilité dans le sol

| 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol (126-30-7)            |   |                               |
|--|---|-------------------------------|
| Type   | Résultat  | Méthode                       |
| Répartition sur les compartiments environnementaux | Air : 0,001 Sol : 0,0627 % eau: 99,9 %<br>Sédiment : 0,001%, sédiment en suspension: < 0,001%<br>Biote : < 0,001% | Calcul selon Mackay, niveau I |
| Adsorption/désorption                              | log koc: 0,019 @ 25 °C ( 77 °F)   | calculé                       |
| Tension de surface                                 | 72 mN/m (1 g/l @ 20°C (68°F))   | OECD 115                      |

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol, CAS: 126-30-7

#### Évaluation PBT et VPVB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB)

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Néopentylglycol  
10470

Version / révision

5.02

La substance n'a pas été identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément à la section 2.3.

## 12.7. Autres effets néfastes

2,2-Diméthylpropane-1,3-diol, CAS: 126-30-7

donnée non disponible

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Informations sur le produit

Éliminer sous l'observation des lois et réglementations concernant l'évacuation des déchets. Le choix de la procédure d'évacuation dépend de la composition du produit au moment de son évacuation, des réglementations locales et des possibilités d'évacuation.

Déchet dangereux conforme le Catalogue européen des déchets (EWC)

#### Emballages vides contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### SECTION 14.1 - 14.6

#### ADR/RID

Marchandise non dangereuse

#### ADN

Navire à conteneurs ADN  
Marchandise non dangereuse

#### ICAO-TI / IATA-DGR

Marchandise non dangereuse

#### IMDG

Marchandise non dangereuse

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementation 1272/2008, Annexe VI

N'est pas listée

#### DI 2012/18/EU (Seveso III)

Catégorie

non soumis(e)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Néopentylglycol  
10470

Version / révision

5.02

## DI 1999/13/EC (VOC Guideline)

| Nom Chimique                                  | Statut        |
|---|---------------|
| 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol<br>CAS: 126-30-7 | non soumis(e) |

## Inventaires internationales

### 2,2-Diméthylpropane-1,3-diol, CAS: 126-30-7

AICS (AU)  
DSL (CA)  
IECSC (CN)  
EC-No. 2047810 (EU)  
ENCS (2)-240 (JP)  
ISHL (2)-240 (JP)  
KECI KE-11811 (KR)  
INSQ (MX)  
PICCS (PH)  
TSCA (US)  
NZIoC (NZ)  
TCSI (TW)

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le rapport sur la sécurité chimique (Chemical Safety Report - CSR) a été établi. Voir scénarios d'exposition en annexe.

## SECTION 16: Autres informations

### Texte des phrases H mentionnées aux articles 2 et 3

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

### Abréviations

Une liste des termes et des abréviations se trouve sur le lien suivant :

[http://echa.europa.eu/documents/10162/13632/information\\_requirements\\_r20\\_en.pdf](http://echa.europa.eu/documents/10162/13632/information_requirements_r20_en.pdf)

### Conseils relatifs à la formation

Pour des premiers soins efficaces, un cours spécial / une formation sont nécessaires.

### Sources des principales données utilisées dans la fiche de données

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur les données dont dispose OQ et sur les sources publiques considérées valides ou acceptables. L'absence d'éléments d'informations requis par OSHA, ANSI ou 1907/2006/EC indique que des informations en adéquation avec ces exigences sont disponibles.

### Autres informations pour la présente fiche de sécurité

Les modifications de la version précédente sont indiquées par \*\*\*. Observer les prescriptions légales en vigueur au plan national et au plan local. Pour obtenir de plus amples informations, d'autres fiches sur la sécurité des matières et fiches techniques, veuillez consulter la page d'accueil de OQ ([www.chemicals.oq.com](http://www.chemicals.oq.com)).

### Clause de non-responsabilité

**Pour usage industriel uniquement.** Les informations fournies ici correspondent à l'état actuel de nos connaissances, mais garantissent cependant pas être exhaustives. OQ Chemicals ne garantit pas la sécurité d'utilisation de ce produit dans les applications de nos clients ni en présence d'autres substances. L'utilisateur est

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Néopentylglycol  
10470

Version / révision

5.02

le seul responsable de la détermination de l'aptitude de ce produit à l'utilisation correspondante et de sa conformité à toutes les normes de sécurité applicables ou nécessaires.

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**

## Annexe à la fiche de données de sécurité étendue (eFDS)

### Informations générales

Milieu environnemental

Étant donné qu'aucun danger pour l'environnement n'a été identifié, aucune estimation de risque sur l'environnement n'a été effectuée

Une approche quantitative utilisée pour conclure à une utilisation sûre pour :

Effets systémiques à long terme par inhalation

Effets systémiques à long terme par la peau

### Conditions d'exploitation et mesures de management des risques

Porter des gants de protection adaptés selon EN 374 lorsqu'un contact direct avec la peau est possible

Porter des lunettes de protection adaptées lorsqu'un contact avec la substance est possible (par ex. projections)

### Identité du scénario d'exposition

- 1 **Industrial use resulting in manufacture of another substance (use of intermediates)**
- 2 **Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges**
- 3 **Répartition de la substance**
- 4 **Inervention en laboratoires**
- 5 **Inervention en laboratoires**
- 6 **Polymerisation**
- 7 **Applications en couches**
- 8 **Applications en couches**
- 9 **Applications dans les travaux publics et dans le bâtiment**
- 10 **Applications dans les travaux publics et dans le bâtiment**

### Numéro du ES 1

court titre du scénario d'exposition

**Industrial use resulting in manufacture of another substance (use of intermediates)**

### liste des descripteurs d'utilisation

#### Domaines d'application

SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

SU9: Fabrication de substances chimiques fines

#### Catégories des processus

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pou-vant présenter des possibilités d'exposit

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations\* et d'articles (contacts multiples et/ou

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

im-portants)

PROC8a: Transfert de substance ou de prépara-tion (chargement/déchargement) à par-tir de récipients ou de grands conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b: Transfert de substance ou de prépara-tion (chargement/déchargement) à par-tir de récipients ou de grands conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

## Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC6a: Industrial use resulting in manufacture of another substance (use of intermediates)

## Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

## Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

Utilisation comme intermédiaire (n'est pas en rapport avec les conditions sévèrement contrôlées). comprend le recyclage/la valorisation, le transfert de matériel, le stockage et les activités connexes de laboratoire, de maintenance et de chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).

## Autres explications

Utilisation industrielle

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

## Numéro du scénario contribuant

1

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 1

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

2

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 2

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

**Numéro du scénario contribuant** 3  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 3**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrement

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant** 4  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 4**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrement

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant** 5  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 5**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrement

**Fréquence et durée d'utilisation**

4 h (demie couche)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant** 6  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8a**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

## Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

## Fréquence et durée d'utilisation

4 h (demie couche)

## Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond aux deux mains (960 cm<sup>2</sup>)

## conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

## conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

7

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8b

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

## Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

## Fréquence et durée d'utilisation

4 h (demie couche)

## Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

## conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

## conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

8

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 9

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

## Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

## Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

## Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

## conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

## conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

9

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 15

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

## Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

## Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

## Facteurs humains indépendants du management du risque

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

## conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

## conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Estimation de l'exposition et référence de la source

### Prévision de l'exposition humaine (par voie orale, dermique, par inhalation)

une absorption orale n'est pas attendue. EE(inhal) : exposition évaluée (longue durée, par inhalation) [mg/m<sup>3</sup>] ; EE(derm) : exposition évaluée (longue durée, par voie cutanée) [mg/kg b.w./d]. Les évaluations d'exposition sont indiquées soit pour une exposition de courte soit de longue durée, en fonction de la valeur résultant du RCR (proportion de risque) le plus conservateur. Les mesures de gestion des risques décrites sont suffisantes pour contrôler les risques ou les effets locaux et systémiques.

|         |                                   |
|---------|-----------------------------------|
| Proc 1  | EE(inhal): 0.01 ; EE(derm): 0.34  |
| Proc 2  | EE(inhal): 0.01 ; EE(derm): 1.37  |
| Proc 3  | EE(inhal): 0.10 ; EE(derm): 0.69  |
| Proc 4  | EE(inhal): 0.50 ; EE(derm): 6.86  |
| Proc 5  | EE(inhal): 0.3 ; EE(derm): 8.226  |
| Proc 8a | EE(inhal): 0.3 ; EE(derm): 8.226  |
| Proc 8b | EE(inhal): 0.06 ; EE(derm): 8.226 |
| Proc 9  | EE(inhal): 0.10 ; EE(derm): 6.86  |
| Proc 15 | EE(inhal): 0.50 ; EE(derm): 0.34  |

### Caractérisation des risques

RCR(inhal) : proportion de risque par inhalation ; RCR(derm) : proportion de risque par voie cutanée ; RCR total = RCR(inhal) +RCR(derm). Lorsque la situation l'exigeait, des effets locaux et systémiques ou une exposition de courte et de longue durée ont été évalués. Le RCR (proportion de risque) indiqué correspond, dans tous les cas, à la valeur la plus conservatrice.

|         |                                      |
|---------|--------------------------------------|
| Proc 1  | RCR(inhal): 0.001 ; RCR(derm): 0.01  |
| Proc 2  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.137  |
| Proc 3  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.069  |
| Proc 4  | RCR(inhal): 0.014 ; RCR(derm): 0.686 |
| Proc 5  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823  |
| Proc 8a | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823  |
| Proc 8b | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823  |
| Proc 9  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.686  |
| Proc 15 | RCR(inhal): 0.010 ; RCR(derm): 0.070 |

### ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

### Utilisations associées :

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Néopentylglycol  
10470

Version / révision

5.02

## Numéro du ES 2

court titre du scénario d'exposition

### Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges

#### Domaines d'application

SU10: Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

#### Catégories des processus

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations\* et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

#### Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC2: Formulation de préparations (mélanges) (mélanges)

ERC3: Formulation de matériels

#### Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

#### Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes

#### Autres explications

Utilisation industrielle

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

#### Numéro du scénario contribuant

1

#### Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour

#### PROC 1

#### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

#### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrement

#### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

#### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

#### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

#### Numéro du scénario contribuant

2

#### Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour

#### PROC 2

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

## autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

## Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièremement

## Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

## Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

## conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

## conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

3

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 3

## autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

## Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièremement

## Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

## Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

## conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

## conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

4

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 5

## autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

## Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièremement

## Fréquence et durée d'utilisation

4 h (demie couche)

## Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

## conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

## conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

5

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8a

## autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

## Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

Solide, faible empoussièremment

## Fréquence et durée d'utilisation

4 h (demie couche)

## Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond aux deux mains (960 cm<sup>2</sup>)

## conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

## conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

6

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8b

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièremment

### Fréquence et durée d'utilisation

4 h (demie couche)

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

7

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 9

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièremment

### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

8

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 15

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièremment

### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Prévision de l'exposition humaine (par voie orale, dermique, par inhalation)

une absorption orale n'est pas attendue. EE(inhal) : exposition évaluée (longue durée, par inhalation) [mg/m<sup>3</sup>] ; EE(derm) : exposition évaluée (longue durée, par voie cutanée) [mg/kg b.w./d]. Les évaluations d'exposition sont indiquées soit pour une exposition de courte soit de longue durée, en fonction de la valeur résultant du RCR (proportion de risque) le plus conservateur. Les mesures de gestion des risques décrites sont suffisantes pour contrôler les risques ou les effets locaux et systémiques.

|         |                                   |
|---------|-----------------------------------|
| Proc 1  | EE(inhal): 0.01 ; EE(derm): 0.34  |
| Proc 2  | EE(inhal): 0.01 ; EE(derm): 1.37  |
| Proc 3  | EE(inhal): 0.10 ; EE(derm): 0.69  |
| Proc 5  | EE(inhal): 0.3 ; EE(derm): 8.226  |
| Proc 8a | EE(inhal): 0.3 ; EE(derm): 8.226  |
| Proc 8b | EE(inhal): 0.06 ; EE(derm): 8.226 |
| Proc 9  | EE(inhal): 0.10 ; EE(derm): 6.86  |
| Proc 15 | EE(inhal): 0.10 ; EE(derm): 0.34  |

## Caractérisation des risques

RCR(inhal) : proportion de risque par inhalation ; RCR(derm) : proportion de risque par voie cutanée ;

RCR total = RCR(inhal) +RCR(derm). Lorsque la situation l'exigeait, des effets locaux et systémiques ou une exposition de courte et de longue durée ont été évalués. Le RCR (proportion de risque) indiqué correspond, dans tous les cas, à la valeur la plus conservatrice.

|         |                                      |
|---------|--------------------------------------|
| Proc 1  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.01   |
| Proc 2  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.137  |
| Proc 3  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.069  |
| Proc 5  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823  |
| Proc 8a | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823  |
| Proc 8b | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823  |
| Proc 9  | RCR(inhal): 0.010 ; RCR(derm): 0.686 |
| Proc 15 | RCR(inhal): 0.010 ; RCR(derm): 0.034 |

## ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

## Utilisations associées :

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

## Numéro du ES 3

court titre du scénario d'exposition

## Répartition de la substance

## Domaines d'application

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

SU9: Fabrication de substances chimiques fines

SU10: Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

## Catégories des processus

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations\* et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

## Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC2: Formulation de préparations (mélanges) (mélanges)

## Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

## Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes

## Autres explications

Utilisation industrielle

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

## Scénarios contributeurs

### Numéro du scénario contributeur

1

### Scénarios d'exposition contributeurs pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 1

#### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

#### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrement

#### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

#### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

#### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

### Numéro du scénario contributeur

2

### Scénarios d'exposition contributeurs pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 2

#### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

## Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

## Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

## Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

## conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

## conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

3

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 3

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

## Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

## Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

## Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

## conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

## conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

4

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 5

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

## Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

## Fréquence et durée d'utilisation

4 h (demie couche)

## Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

## conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

## conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

5

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8a

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

## Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

## Fréquence et durée d'utilisation

4 h (demie couche)

## Facteurs humains indépendants du management du risque

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

Surface exposée potentiellement : correspond aux deux mains (960 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant**

**6**

**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8b**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

**Fréquence et durée d'utilisation**

4 h (demie couche)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant**

**7**

**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 9**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant**

**8**

**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 15**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

## Prévision de l'exposition humaine (par voie orale, dermique, par inhalation)

une absorption orale n'est pas attendue. EE(inhal) : exposition évaluée (longue durée, par inhalation) [mg/m<sup>3</sup>] ; EE(derm) : exposition évaluée (longue durée, par voie cutanée) [mg/kg b.w./d]. Les évaluations d'exposition sont indiquées soit pour une exposition de courte soit de longue durée, en fonction de la valeur résultant du RCR (proportion de risque) le plus conservateur. Les mesures de gestion des risques décrites sont suffisantes pour contrôler les risques ou les effets locaux et systémiques.

|         |                                   |
|---------|-----------------------------------|
| Proc 1  | EE(inhal): 0.01 ; EE(derm): 0.34  |
| Proc 2  | EE(inhal): 0.01 ; EE(derm): 1.37  |
| Proc 3  | EE(inhal): 0.10 ; EE(derm): 0.69  |
| Proc 5  | EE(inhal): 0.3 ; EE(derm): 8.226  |
| Proc 8a | EE(inhal): 0.3 ; EE(derm): 8.226  |
| Proc 8b | EE(inhal): 0.06 ; EE(derm): 8.226 |
| Proc 9  | EE(inhal): 0.10 ; EE(derm): 6.86  |
| Proc 15 | EE(inhal): 0.10 ; EE(derm): 0.34  |

## Caractérisation des risques

RCR(inhal) : proportion de risque par inhalation ; RCR(derm) : proportion de risque par voie cutanée ; RCR total = RCR(inhal) +RCR(derm). Lorsque la situation l'exigeait, des effets locaux et systémiques ou une exposition de courte et de longue durée ont été évalués. Le RCR (proportion de risque) indiqué correspond, dans tous les cas, à la valeur la plus conservatrice.

|         |                                     |
|---------|-------------------------------------|
| Proc 1  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.01  |
| Proc 2  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.137 |
| Proc 3  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.069 |
| Proc 5  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823 |
| Proc 8a | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823 |
| Proc 8b | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823 |
| Proc 9  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.686 |
| Proc 15 | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.034 |

## ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

## Utilisations associées :

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

## Numéro du ES 4

court titre du scénario d'exposition

## Inervention en laboratoires

## liste des descripteurs d'utilisation

## Domaines d'application

SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

## Catégories des processus

PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

## Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

## Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

## Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

Utilisation de la substance en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations

## Autres explications

Utilisation industrielle

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

### Numéro du scénario contribuant

1

### Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8a

#### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

#### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièremment

#### Fréquence et durée d'utilisation

4 h (demie couche)

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond aux deux mains (960 cm<sup>2</sup>)

#### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

#### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

### Numéro du scénario contribuant

2

### Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8b

#### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

#### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièremment

#### Fréquence et durée d'utilisation

4 h (demie couche)

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

#### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

#### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Néopentylglycol  
10470

Version / révision

5.02

**Numéro du scénario contribuant** 3  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 9**

## autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

## Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

## Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

## Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

## conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

## conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant** 4  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 15**

## autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

## Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

## Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

## Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

## conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

## conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Prévision de l'exposition humaine (par voie orale, dermique, par inhalation)

une absorption orale n'est pas attendue. EE(inhal) : exposition évaluée (longue durée, par inhalation) [mg/m<sup>3</sup>] ; EE(derm) : exposition évaluée (longue durée, par voie cutanée) [mg/kg b.w./d]. Les évaluations d'exposition sont indiquées soit pour une exposition de courte soit de longue durée, en fonction de la valeur résultant du RCR (proportion de risque) le plus conservateur. Les mesures de gestion des risques décrites sont suffisantes pour contrôler les risques ou les effets locaux et systémiques.

|         |                                   |
|---------|-----------------------------------|
| Proc 8a | EE(inhal): 0.3 ; EE(derm): 8.226  |
| Proc 8b | EE(inhal): 0.06 ; EE(derm): 8.226 |
| Proc 9  | EE(inhal): 0.10 ; EE(derm): 6.86  |
| Proc 15 | EE(inhal): 0.10 ; EE(derm): 0.34  |

## Caractérisation des risques

RCR(inhal) : proportion de risque par inhalation ; RCR(derm) : proportion de risque par voie cutanée ; RCR total = RCR(inhal) +RCR(derm). Lorsque la situation l'exigeait, des effets locaux et systémiques ou une exposition de courte et de longue durée ont été évalués. Le RCR (proportion de risque) indiqué correspond, dans tous les cas, à la valeur la plus conservatrice.

|         |                                     |
|---------|-------------------------------------|
| Proc 8a | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823 |
| Proc 8b | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823 |
| Proc 9  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.686 |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

Proc 15

RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.034

## **ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES**

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

## **Utilisations associées :**

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

## **Numéro du ES 5**

court titre du scénario d'exposition

### **Inervention en laboratoires**

## **Domaines d'application**

SU22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)  
SU24: Recherche scientifique et développement

## **Catégories des processus**

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

## **Catégories de libération environnementale [ERC]**

ERC8a: Large utilisation en intérieur d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

## **Propriétés du produit**

Voir les fiches de données de sécurité jointes

## **Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition**

Utilisation de petites quantités en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations

## **Autres explications**

Usage professionnel

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

## **Numéro du scénario contribuant**

1

### **Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 15**

## **autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

## **Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

## **Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

## **Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

## **conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

## **conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Prévision de l'exposition humaine (par voie orale, dermique, par inhalation)

une absorption orale n'est pas attendue. EE(inhal) : exposition évaluée (longue durée, par inhalation) [mg/m<sup>3</sup>] ; EE(derm) : exposition évaluée (longue durée, par voie cutanée) [mg/kg b.w./d]. Les évaluations d'exposition sont indiquées soit pour une exposition de courte soit de longue durée, en fonction de la valeur résultant du RCR (proportion de risque) le plus conservateur. Les mesures de gestion des risques décrites sont suffisantes pour contrôler les risques ou les effets locaux et systémiques.

Proc 15 EE(inhal): 0.01 ; EE(derm): 0.34

## Caractérisation des risques

RCR(inhal) : proportion de risque par inhalation ; RCR(derm) : proportion de risque par voie cutanée ; RCR total = RCR(inhal) +RCR(derm). Lorsque la situation l'exigeait, des effets locaux et systémiques ou une exposition de courte et de longue durée ont été évalués. Le RCR (proportion de risque) indiqué correspond, dans tous les cas, à la valeur la plus conservatrice.

Proc 15 RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.034

## ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

## Utilisations associées :

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

## Numéro du ES 6

court titre du scénario d'exposition

## Polymerisation

## Domaines d'application

SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels  
SU12: Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion

## Catégories des processus

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable  
PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée  
PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)  
PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pou-vant présenter des possibilités d'exposit  
PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations\* et d'articles (contacts multiples et/ou im-portants)  
PROC8a: Transfert de substance ou de prépara-tion (chargement/déchargement) à par-tir de récipients ou de grands conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées  
PROC8b: Transfert de substance ou de prépara-tion (chargement/déchargement) à par-tir de récipients ou de grands conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées  
PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

## Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC6c: Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

## Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

## Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

Traitement des formulations de polymères y compris transfert, mélange, application (y compris pulvérisation et peinture) ainsi que traitement des déchets

## Autres explications

Utilisation industrielle

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

### Numéro du scénario contribuant

1

### Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 1

#### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

#### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

#### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

#### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

#### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

### Numéro du scénario contribuant

2

### Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 2

#### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

#### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

#### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

#### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

#### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

### Numéro du scénario contribuant

3

### Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 3

#### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

#### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

Solide, faible empoussièremment

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant**

**4**

**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 4**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièremment

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant**

**5**

**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 5**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièremment

**Fréquence et durée d'utilisation**

4 h (demie couche)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant**

**6**

**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8a**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièremment

**Fréquence et durée d'utilisation**

4 h (demie couche)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond aux deux mains (960 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant**

**7**

**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8b**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

**Fréquence et durée d'utilisation**

4 h (demie couche)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant**

**8**

**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 9**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant**

**9**

**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 15**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Solide, faible empoussièrément

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

## Prévision de l'exposition humaine (par voie orale, dermique, par inhalation)

une absorption orale n'est pas attendue. EE(inhal) : exposition évaluée (longue durée, par inhalation) [mg/m<sup>3</sup>] ; EE(derm) : exposition évaluée (longue durée, par voie cutanée) [mg/kg b.w./d]. Les évaluations d'exposition sont indiquées soit pour une exposition de courte soit de longue durée, en fonction de la valeur résultant du RCR (proportion de risque) le plus conservateur. Les mesures de gestion des risques décrites sont suffisantes pour contrôler les risques ou les effets locaux et systémiques.

|         |                                   |
|---------|-----------------------------------|
| Proc 1  | EE(inhal): 0.01 ; EE(derm): 0.034 |
| Proc 2  | EE(inhal): 0.01 ; EE(derm): 1.37  |
| Proc 3  | EE(inhal): 0.1 ; EE(derm): 0.69   |
| Proc 4  | EE(inhal): 0.5 ; EE(derm): 6.86   |
| Proc 5  | EE(inhal): 0.3 ; EE(derm): 8.226  |
| Proc 8a | EE(inhal): 0.3 ; EE(derm): 8.226  |
| Proc 8b | EE(inhal): 0.06 ; EE(derm): 8.226 |
| Proc 9  | EE(inhal): 0.1 ; EE(derm): 6.86   |
| Proc 15 | EE(inhal): 0.1 ; EE(derm): 0.34   |

## Caractérisation des risques

RCR(inhal) : proportion de risque par inhalation ; RCR(derm) : proportion de risque par voie cutanée ; RCR total = RCR(inhal) + RCR(derm). Lorsque la situation l'exigeait, des effets locaux et systémiques ou une exposition de courte et de longue durée ont été évalués. Le RCR (proportion de risque) indiqué correspond, dans tous les cas, à la valeur la plus conservatrice.

|         |                                      |
|---------|--------------------------------------|
| Proc 1  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.01   |
| Proc 2  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.137  |
| Proc 3  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.069  |
| Proc 4  | RCR(inhal): 0.014 ; RCR(derm): 0.686 |
| Proc 5  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823  |
| Proc 8a | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823  |
| Proc 8b | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823  |
| Proc 9  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.686  |
| Proc 15 | RCR(inhal): 0.010 ; RCR(derm): 0.034 |

## ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

## Utilisations associées :

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

## Numéro du ES 7

court titre du scénario d'exposition

### Applications en couches

### liste des descripteurs d'utilisation

#### Domaines d'application

SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

SU5: Fabrication de textiles, cuir, fourrure

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

SU6a: Fabrication de bois et produits à base de bois  
SU6b: Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers  
SU7: Imprimerie et reproduction d'enregistrements  
SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)  
SU10: Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)  
SU11: Fabrication de produits en caoutchouc  
SU12: Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion  
SU13: Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment

## Catégories des processus

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable  
PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée  
PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)  
PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition  
PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations\* et d'articles (contacts multiples et/ou importants)  
PROC6: Opérations de calandrage  
PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles  
PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées  
PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées  
PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
PROC10: Application au rouleau ou au pinceau  
PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage  
PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation  
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

## Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC5: Utilisation industrielle en inclusion dans ou sur une matrice

## Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

## Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

Traitement des formulations de polymères y compris transport, manipulation d'additifs (p.e. pigments, stabilisants, peintures, plastifiants), opérations de formage et de durcissement, préparation du matériel, stockage et maintenance associée.

## Autres explications

Utilisation industrielle

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

## Numéro du scénario contribuant

1

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 1

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

**Numéro du scénario contribuant** 2  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 2**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant** 3  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 3**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant** 4  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 4**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant** 5  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 5**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

**Fréquence et durée d'utilisation**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

8 h (vacation complète)

## **Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

## **conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

## **conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## **Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé**

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374. Porter des gants de protection (Efficiency: 80 %).

**Numéro du scénario contribuant**

**6**

**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 6**

## **autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

## **Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

## **Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

## **Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond aux deux mains (960 cm<sup>2</sup>)

## **conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

## **conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## **Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé**

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

**Numéro du scénario contribuant**

**7**

**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 7**

## **autre spécification**

Outil logiciel utilisé : StoffenManager RiskOfDerm

## **Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

## **Fréquence et durée d'utilisation**

4 h (demie couche)

## **Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond aux mains et aux avant-bras (1500 cm<sup>2</sup>)

## **conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation à l'intérieur

**Numéro du scénario contribuant**

**8**

**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8a**

## **autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

## **Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

## **Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

## **Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond aux deux mains (960 cm<sup>2</sup>)

## **conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

## **conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

## Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374. Porter des gants de protection (Efficiency: 80 %).

### Numéro du scénario contribuant

9

### Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8b

#### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

#### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

#### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

#### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

#### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

#### Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374. Porter des gants de protection (Efficiency: 80% %).

### Numéro du scénario contribuant

10

### Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 9

#### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

#### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

#### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

#### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

#### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

### Numéro du scénario contribuant

11

### Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 10

#### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

#### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

#### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond aux deux mains (960 cm<sup>2</sup>)

#### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

#### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).

#### Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374. Porter des gants de protection (Efficiency: 80 %).

### Numéro du scénario contribuant

12

### Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

## PROC 13

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).

### Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374. Porter des gants de protection (Efficiency: 80 %).

## Numéro du scénario contribuant

13

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour

## PROC 14

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

14

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour

## PROC 15

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Prévision de l'exposition humaine (par voie orale, dermique, par inhalation)

une absorption orale n'est pas attendue. EE(inhal) : exposition évaluée (longue durée, par inhalation) [mg/m<sup>3</sup>] ; EE(derm) : exposition évaluée (longue durée, par voie cutanée) [mg/kg b.w./d]. Les évaluations d'exposition sont indiquées soit pour une exposition de courte soit de longue durée, en fonction de la valeur résultant du RCR (proportion de risque) le plus conservateur. Les mesures de gestion des risques décrites sont suffisantes pour contrôler les risques ou les effets locaux et systémiques.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

|         |                                   |
|---------|-----------------------------------|
| Proc 1  | EE(inhal): 0.026 ; EE(derm): 0.02 |
| Proc 2  | EE(inhal): 2.6 ; EE(derm): 0.822  |
| Proc 3  | EE(inhal): 7.8 ; EE(derm): 0.414  |
| Proc 4  | EE(inhal): 13 ; EE(derm): 4.116   |
| Proc 5  | EE(inhal): 13 ; EE(derm): 1.645   |
| Proc 6  | EE(inhal): 13 ; EE(derm): 3.292   |
| Proc 7  | EE(inhal): 0.00 ; EE(derm): 0.61  |
| Proc 8a | EE(inhal): 18.2 ; EE(derm): 1.645 |
| Proc 8b | EE(inhal): 13 ; EE(derm): 1.645   |
| Proc 9  | EE(inhal): 13 ; EE(derm): 4.116   |
| Proc 10 | EE(inhal): 18.2 ; EE(derm): 3.292 |
| Proc 13 | EE(inhal): 18.2 ; EE(derm): 1.645 |
| Proc 14 | EE(inhal): 13 ; EE(derm): 2.058   |
| Proc 15 | EE(inhal): 13 ; EE(derm): 0.204   |

## Caractérisation des risques

RCR(inhal) : proportion de risque par inhalation ; RCR(derm) : proportion de risque par voie cutanée ;  
RCR total = RCR(inhal) + RCR(derm). Lorsque la situation l'exigeait, des effets locaux et systémiques ou une exposition de courte et de longue durée ont été évalués. Le RCR (proportion de risque) indiqué correspond, dans tous les cas, à la valeur la plus conservatrice.

|         |                                      |
|---------|--------------------------------------|
| Proc 1  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.01   |
| Proc 2  | RCR(inhal): 0.074 ; RCR(derm): 0.082 |
| Proc 3  | RCR(inhal): 0.223 ; RCR(derm): 0.041 |
| Proc 4  | RCR(inhal): 0.371 ; RCR(derm): 0.412 |
| Proc 5  | RCR(inhal): 0.371 ; RCR(derm): 0.164 |
| Proc 6  | RCR(inhal): 0.371 ; RCR(derm): 0.329 |
| Proc 7  | RCR(inhal): 0.000 ; RCR(derm): 0.061 |
| Proc 8a | RCR(inhal): 0.52 ; RCR(derm): 0.164  |
| Proc 8b | RCR(inhal): 0.371 ; RCR(derm): 0.164 |
| Proc 9  | RCR(inhal): 0.371 ; RCR(derm): 0.412 |
| Proc 10 | RCR(inhal): 0.52 ; RCR(derm): 0.329  |
| Proc 13 | RCR(inhal): 0.52 ; RCR(derm): 0.164  |
| Proc 14 | RCR(inhal): 0.371 ; RCR(derm): 0.206 |
| Proc 15 | RCR(inhal): 0.371 ; RCR(derm): 0.02  |

## ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

## Utilisations associées :

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

## Numéro du ES 8

court titre du scénario d'exposition

## Applications en couches

## Domaines d'application

SU22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

## Catégories des processus

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations\* et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC6: Opérations de calandrage

PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

## Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC8c: Large utilisation en intérieur avec inclusion dans une matrice ou une matrice d'interconnexion

ERC8f: Large utilisation en extérieur avec inclusion dans une matrice ou une matrice d'interconnexion

ERC10a: Large utilisation en extérieur de produits longue durée et de matériels ayant une faible libération

ERC10b: Large utilisation en extérieur de produits longue durée et de matériels ayant une libération importante ou conforme aux directives

ERC11a: Large utilisation en intérieur de produits longue durée et de matériels ayant une faible libération

## Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

## Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

Traitement des formulations de polymères y compris transport, manipulation d'additifs (p.e. pigments, stabilisants, peintures, plastifiants), opérations de formage et de durcissement, préparation du matériel, stockage et maintenance associée.

## Autres explications

Usage professionnel

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

### Numéro du scénario contribuant

1

### Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 5

#### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

#### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

#### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

#### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

#### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

#### Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374. Porter des gants de protection (Efficiency: 80 %).

### Numéro du scénario contribuant

2

### Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 6

#### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

#### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

#### Fréquence et durée d'utilisation

4 h (demie couche)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

## **Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond aux deux mains (960 cm<sup>2</sup>)

## **conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

## **conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## **Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé**

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374. Porter des gants de protection (Efficiency: 80 %).

## **Numéro du scénario contribuant**

**3**

## **Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8a**

### **autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### **Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

### **Fréquence et durée d'utilisation**

4 h (demie couche)

## **Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond aux deux mains (960 cm<sup>2</sup>)

## **conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

## **conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).

## **Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé**

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374. Porter des gants de protection (Efficiency: 80 %).

## **Numéro du scénario contribuant**

**4**

## **Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8b**

### **autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### **Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

### **Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

## **Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

## **conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

## **conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## **Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé**

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374. Porter des gants de protection (Efficiency: 80 %).

## **Numéro du scénario contribuant**

**5**

## **Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 10**

### **autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### **Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

### **Fréquence et durée d'utilisation**

4 h (demie couche)

## **Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond aux deux mains (960 cm<sup>2</sup>)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

## conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur

### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation contrôlée (de 5 à 10. changements d'air par heure).

### Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374. Porter des gants de protection (Efficiency: 80 %).

## Numéro du scénario contribuant

6

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 13

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).

### Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374. Porter des gants de protection (Efficiency: 80 %).

## Numéro du scénario contribuant

7

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 14

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %

### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Prévision de l'exposition humaine (par voie orale, dermique, par inhalation)

une absorption orale n'est pas attendue. EE(inhal) : exposition évaluée (longue durée, par inhalation) [mg/m<sup>3</sup>] ; EE(derm) : exposition évaluée (longue durée, par voie cutanée) [mg/kg b.w./d]. Les évaluations d'exposition sont indiquées soit pour une exposition de courte soit de longue durée, en fonction de la valeur résultant du RCR (proportion de risque) le plus conservateur. Les mesures de gestion des risques décrites sont suffisantes pour contrôler les risques ou les effets locaux et systémiques.

|         |                                   |
|---------|-----------------------------------|
| Proc 5  | EE(inhal): 26 ; EE(derm): 1.645   |
| Proc 6  | EE(inhal): 15.6 ; EE(derm): 3.292 |
| Proc 8a | EE(inhal): 27.3 ; EE(derm): 1.645 |
| Proc 8b | EE(inhal): 26 ; EE(derm): 1.645   |
| Proc 10 | EE(inhal): 11.7 ; EE(derm): 3.292 |
| Proc 13 | EE(inhal): 18.2 ; EE(derm): 1.645 |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

Proc 14

EE(inhal): 26 ; EE(derm): 2.058

## Caractérisation des risques

RCR(inhal) : proportion de risque par inhalation ; RCR(derm) : proportion de risque par voie cutanée ; RCR total = RCR(inhal) + RCR(derm). Lorsque la situation l'exigeait, des effets locaux et systémiques ou une exposition de courte et de longue durée ont été évalués. Le RCR (proportion de risque) indiqué correspond, dans tous les cas, à la valeur la plus conservatrice.

|         |                                      |
|---------|--------------------------------------|
| Proc 5  | RCR(inhal): 0.743 ; RCR(derm): 0.164 |
| Proc 6  | RCR(inhal): 0.446 ; RCR(derm): 0.329 |
| Proc 8a | RCR(inhal): 0.78 ; RCR(derm): 0.164  |
| Proc 8b | RCR(inhal): 0.743 ; RCR(derm): 0.164 |
| Proc 10 | RCR(inhal): 0.334 ; RCR(derm): 0.329 |
| Proc 13 | RCR(inhal): 0.52 ; RCR(derm): 0.164  |
| Proc 14 | RCR(inhal): 0.743 ; RCR(derm): 0.206 |

## ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

## Utilisations associées :

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

## Numéro du ES 9

court titre du scénario d'exposition

### Applications dans les travaux publics et dans le bâtiment

#### Domaines d'application

SU13: Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment  
SU19: Bâtiment et travaux de construction

#### Catégories des processus

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable  
PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée  
PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)  
PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition  
PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations\* et d'articles (contacts multiples et/ou importants)  
PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées  
PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées  
PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)  
PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage  
PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation  
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

#### Catégories de libération environnementale [ERC]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

ERC2: Formulation de préparations (mélanges) (mélanges)

ERC3: Formulation de matériels

ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

ERC5: Utilisation industrielle en inclusion dans ou sur une matrice

## Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

## Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

application de revêtements et d'agglomérants de surface dans le bâtiment et les travaux publics y compris l'utilisation de pavés, de mastic manuel et dans la pose de toitures et de membranes d'étanchéification

## Autres explications

Utilisation industrielle

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

## Numéro du scénario contribuant

1

### Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 1

#### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

#### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 10 %

Solide, faible empoussièrément

#### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

#### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

#### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

2

### Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 2

#### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

#### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 10 %

#### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

#### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

#### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

3

### Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 3

#### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

#### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 10 %

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

Solide, faible empoussièremment

## Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

## Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

## conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

## conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

4

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 4

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 10 %

Solide, faible empoussièremment

### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

5

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 5

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 10 %

Solide, faible empoussièremment

### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

6

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8a

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 10 %

Solide, faible empoussièremment

### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond aux deux mains (960 cm<sup>2</sup>)

### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant**

**7**

**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8b**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 10 %

Solide, faible empoussièremement

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant**

**8**

**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 9**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 10 %

Solide, faible empoussièremement

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant**

**9**

**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 13**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 10 %

Solide, faible empoussièremement

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant**

**10**

**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour**



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Néopentylglycol  
10470

Version / révision

5.02

## PROC 14

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 10 %

Solide, faible empoussièrément

### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

11

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour

## PROC 15

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 10 %

Solide, faible empoussièrément

### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface d'une main (240 cm<sup>2</sup>)

### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Prévision de l'exposition humaine (par voie orale, dermique, par inhalation)

une absorption orale n'est pas attendue. EE(inhal) : exposition évaluée (longue durée, par inhalation) [mg/m<sup>3</sup>] ; EE(derm) : exposition évaluée (longue durée, par voie cutanée) [mg/kg b.w./d]. Les évaluations d'exposition sont indiquées soit pour une exposition de courte soit de longue durée, en fonction de la valeur résultant du RCR (proportion de risque) le plus conservateur. Les mesures de gestion des risques décrites sont suffisantes pour contrôler les risques ou les effets locaux et systémiques.

|         |                                    |
|---------|------------------------------------|
| Proc 1  | EE(inhal): 0.006 ; EE(derm): 0.02  |
| Proc 2  | EE(inhal): 0.006 ; EE(derm): 0.822 |
| Proc 3  | EE(inhal): 0.06 ; EE(derm): 0.414  |
| Proc 4  | EE(inhal): 0.3 ; EE(derm): 4.116   |
| Proc 5  | EE(inhal): 0.3 ; EE(derm): 8.226   |
| Proc 8a | EE(inhal): 0.3 ; EE(derm): 8.226   |
| Proc 8b | EE(inhal): 0.06 ; EE(derm): 8.226  |
| Proc 9  | EE(inhal): 0.06 ; EE(derm): 4.116  |
| Proc 13 | EE(inhal): 0.06 ; EE(derm): 8.226  |
| Proc 14 | EE(inhal): 0.06 ; EE(derm): 2.058  |
| Proc 15 | EE(inhal): 0.06 ; EE(derm): 0.204  |

## Caractérisation des risques

RCR(inhal) : proportion de risque par inhalation ; RCR(derm) : proportion de risque par voie cutanée ;

RCR total = RCR(inhal) +RCR(derm). Lorsque la situation l'exigeait, des effets locaux et systémiques ou une exposition de courte et de longue durée ont été évalués. Le RCR (proportion de risque) indiqué correspond, dans

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

tous les cas, à la valeur la plus conservatrice.

|         |                                     |
|---------|-------------------------------------|
| Proc 1  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.01  |
| Proc 2  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.082 |
| Proc 3  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.041 |
| Proc 4  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.412 |
| Proc 5  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823 |
| Proc 8a | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823 |
| Proc 8b | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823 |
| Proc 9  | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.412 |
| Proc 13 | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823 |
| Proc 14 | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.206 |
| Proc 15 | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.02  |

## **ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES**

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

## **Utilisations associées :**

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

## **Numéro du ES 10**

court titre du scénario d'exposition

## **Applications dans les travaux publics et dans le bâtiment**

### **Domaines d'application**

SU22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

### **Catégories des processus**

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations\* et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

Proc19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles

### **Catégories de libération environnementale [ERC]**

ERC8a: Large utilisation en intérieur d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8c: Large utilisation en intérieur avec inclusion dans une matrice ou une matrice d'interconnexion

ERC8d: Large utilisation en extérieur d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8f: Large utilisation en extérieur avec inclusion dans une matrice ou une matrice d'interconnexion

### **Propriétés du produit**

Voir les fiches de données de sécurité jointes

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

## Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

application de revêtements et d'agglomérants de surface dans le bâtiment et les travaux publics y compris l'utilisation de pavés, de mastic manuel et dans la pose de toitures et de membranes d'étanchéification

## Autres explications

Usage professionnel

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

### Numéro du scénario contribuant

1

### Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 5

#### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

#### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 10 %

Solide, faible empoussièrément

#### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

#### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

#### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

### Numéro du scénario contribuant

2

### Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8a

#### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

#### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 10 %

Solide, faible empoussièrément

#### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond aux deux mains (960 cm<sup>2</sup>)

#### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

#### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

### Numéro du scénario contribuant

3

### Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8b

#### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

#### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 10 %

Solide, faible empoussièrément

#### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

#### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

#### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant** 4  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 10**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 10 %

Solide, faible empoussièremment

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond aux deux mains (960 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant** 5  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 11**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 10 %

Solide, faible empoussièremment

**Fréquence et durée d'utilisation**

4 h (demie couche)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond aux mains et aux avant-bras (1500 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé**

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374. Porter des gants de protection (Efficiency: 80 %).

**Numéro du scénario contribuant** 6  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 13**

**autre spécification**

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

**Propriétés du produit**

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 10 %

Solide, faible empoussièremment

**Fréquence et durée d'utilisation**

8 h (vacation complète)

**Facteurs humains indépendants du management du risque**

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

**conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié**

Utilisation intérieure et extérieure

**conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier**

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

**Numéro du scénario contribuant** 7  
**Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

## PROC 14

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 10 %

Solide, faible empoussièrément

### Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à la surface de deux mains (480 cm<sup>2</sup>)

### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

## Numéro du scénario contribuant

8

## Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour

## PROC 19

### autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

### Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 10 %

Solide, faible empoussièrément

### Fréquence et durée d'utilisation

éviter les activités avec une exposition de plus de 1 heure

### Facteurs humains indépendants du management du risque

Surface exposée potentiellement : correspond à 1980 cm<sup>2</sup>

### conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

### conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Sans ventilation locale. assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

### Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374. Porter des gants de protection (Efficiency: 80 %).

## Prévision de l'exposition humaine (par voie orale, dermique, par inhalation)

une absorption orale n'est pas attendue. EE(inhal) : exposition évaluée (longue durée, par inhalation) [mg/m<sup>3</sup>] ; EE(derm) : exposition évaluée (longue durée, par voie cutanée) [mg/kg b.w./d]. Les évaluations d'exposition sont indiquées soit pour une exposition de courte de longue durée, en fonction de la valeur résultant du RCR (proportion de risque) le plus conservateur. Les mesures de gestion des risques décrites sont suffisantes pour contrôler les risques ou les effets locaux et systémiques.

|         |                                   |
|---------|-----------------------------------|
| Proc 5  | EE(inhal): 0.6 ; EE(derm): 8.226  |
| Proc 8a | EE(inhal): 0.3 ; EE(derm): 8.226  |
| Proc 8b | EE(inhal): 0.3 ; EE(derm): 8.226  |
| Proc 10 | EE(inhal): 0.18 ; EE(derm): 9.875 |
| Proc 11 | EE(inhal): 0.36 ; EE(derm): 7.714 |
| Proc 13 | EE(inhal): 0.3 ; EE(derm): 8.226  |
| Proc 14 | EE(inhal): 0.6 ; EE(derm): 2.058  |
| Proc 19 | EE(inhal): 0.06 ; EE(derm): 3.394 |

## Caractérisation des risques

RCR(inhal) : proportion de risque par inhalation ; RCR(derm) : proportion de risque par voie cutanée ;

RCR total = RCR(inhal) +RCR(derm). Lorsque la situation l'exigeait, des effets locaux et systémiques ou une exposition de courte et de longue durée ont été évalués. Le RCR (proportion de risque) indiqué correspond, dans tous les cas, à la valeur la plus conservatrice.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



**Néopentylglycol**  
**10470**

Version / révision

5.02

|         |                                      |
|---------|--------------------------------------|
| Proc 5  | RCR(inhal): 0.017 ; RCR(derm): 0.823 |
| Proc 8a | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823  |
| Proc 8b | RCR(inhal): .?1; RCR(derm): .?2      |
| Proc 10 | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.988  |
| Proc 11 | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.771  |
| Proc 13 | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.823  |
| Proc 14 | RCR(inhal): 0.017 ; RCR(derm): 0.206 |
| Proc 19 | RCR(inhal): 0.01 ; RCR(derm): 0.339  |

## **ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES**

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

### **Utilisations associées :**

Lorsque des applications du consommateur final coïncident avec le présent scénario d'exposition, veuillez contacter OQ

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter